

Déclaration préalable – CTP du 16 mai 2014.

La CFDT constate que la Région a organisé une puissante apparence de concertation sur l'avenir des lycées à laquelle elle a convié les organisations syndicales.

Nous souhaitons vous poser 3 questions :

- Pourquoi inviter les organisations syndicales à ces réunions et refuser de leur répondre sur l'aspect « devenir du personnel », en les renvoyant à la RH comme des chiens à leur niche ?
- Pensez-vous que ne pas tenir compte des agendas et mettre un maximum de réunions sur les lycées le jour du CTP nous permette de penser que notre avis vous importe ? Que mettre Comité de pilotage lycées et CAP le même jour à la même heure, prouve une vraie volonté de concertation ?
- Alors que vous avez accepté de faire un CTP d'une journée complète pour aborder correctement le plan lycées, vous nous transmettez un dossier ultra-light d'à peine une page et demi, vide de toute information sur les fusions. Et qui se termine par « *Il s'agit d'une information sur ce dispositif, l'avis du CTP n'est pas sollicité* ». Il faut reconnaître qu'il est impossible de voter sur un dossier totalement vide.

Mais dans ce cas, pensez-vous toujours demander un vote au Conseil Régional le 27 juin ? Si oui, quand aura lieu le vote du CTP ?

Par ailleurs et devant l'ambiguïté de la réponse de Mme la Présidente, nous posons différemment notre question : jusqu'à quand n'«envisagez»-vous pas reverser des agents déchargés de fonctions au Centre de gestion ?